REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES

Procès-Verbal N°14/CPMP/SMH
Séance du 16/11/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le lundi 16 novembre, s'est réunie à 12 h la Commission de Passation de Marchés Publics de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures sous la présidence de Monsieur Baha SEYEDNA ALI afin d'examiner les points ci-dessous :

Point :

Examen du rapport d'évaluation combinée des propositions techniques et financières pour l'AMI N°01/CPMP/SMH/2026 relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'audit des coûts pétroliers recouvrables encourus sur le bloc C-8, y compris le projet GTA, au cours des années 2023, 2024 et 2025.

Décision :

Après examen , la Commission approuve ledit rapport d'évaluation combinée des propositions techniques et financières pour l'AMI N°01/CPMP/SMH/2026 relatif au recrutement d'un cabinet chargé de l'audit des coûts pétroliers recouvrables encourus sur le bloc C-8, y compris le projet GTA, au cours des années 2023, 2024 et 2025 , classant le Cabinet Samir Labidi 1ér classé pour les négociations avec l'autorité contractante.

Tableau du classement final :

Rang	Nom du Cabinet	Note Technique (St)	Note Financière (Sf)	Score Combiné (S)
1	CABINET SAMIR LABIDI	98.35	100.00	98,68
2	EXACO & AMIC // FORVIS MAZARS	70.10	79.26	71,93

. Arrêté le Procès-Verbal

Fait et clos à Nouakchott le 16/11/2026

Nom et Fonction	Signature	Cachet CPMP/SMH
Baha SEYEDNA ALI Président		
Mohamedou MOHAMED ABDALLAHI Membre		
Jaafar SIDI Membre		
Mahfoudh SAMOURY Membre		
Med mbareck ISMAIL Membre		